



ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE EN SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGES

Mardi 2 novembre à 19h, au D7-3021

*Légende : (D) Point décisionnel, (I) point information, (F) point flottant, (S) point statutaire,
(A) annexe, (H) huis clos*

ORDRE DU JOUR (Durée estimée : 2h30)

AG/0.1 Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19h42.

AG/0.2 Nomination de l'animation et du secrétariat d'assemblée (D)

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) suggère Catherine Dubé à l'animation, Marc-Antoine Bolduc à la garde du senti et Jade Hudon au secrétariat.

Samuel Coderre (Bio, 4^{ème} année) propose la suggestion de Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination).

Maxime Couture (Physique, 4^{ème} année) appuie la proposition.

AU

AG/0.3 Rappel des procédures d'assemblée (I)

Catherine Dubé (animation) se présente et rappelle les procédures d'assemblée, entre autre lever la main pour voter ou pour un tour de parole et la baisser par la suite.

AG/0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)

Catherine Dubé (animation) énonce les points de l'ordre du jour.

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'énoncé.

Appui de Samuel Côté (Bio).

AU

1. Affaires Générales de l'AGES

AG/1.1. Partenaires (S, I)

AG/1.1.1 Café Williams

AG/1.1.2 Refuge des brasseurs

AG/1.1.3 Au coeur du pain

Les points sont passés en bloc.

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : Je vais faire les trois points un à la suite de l'autre. Comme d'habitude, voici nos partenaires à l'AGES. Café William, Au Cœur du pain et le Refuge des brasseurs. Ça va bien, on a encore de la difficulté avec Au cœur du pain, parce qu'ils ne veulent pas nous livrer les viennoiseries, mais on essaye d'avoir un membre du CE qui va les chercher le mardi et jeudi matin. On est content d'avoir un nouveau partenariat avec Café Williams, leur café est meilleur que Pablito, c'est mieux que du jus vert. Le Refuge des brasseurs nous a fourni les bières pour le 5 à 11 de la rentrée, on a encore de bonnes relations avec le Refuge, donc on essaye de maintenir ça tranquillement pas vite.

2. Affaires administratives

AG/2.1. Élections de membres en état de spectre du conseil exécutif (D)

AG/2.1.1. Responsable aux affaires administratives

Catherine Dubé (animation) : C'est quoi des membres en état de spectre ?

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : L'état de spectre, ce sont les membres de l'AGES qui sont en stage, mais aussi sur le conseil exécutif en ce moment. En ce moment, on a Simon Foucault (CE), qui est aux affaires administratives et Amélie Gélinas (CE) aux affaires campus et relations universitaires, mais elle n'est pas là. S'il y a des gens qui veulent se présenter sur ces postes, présentez-vous et on va déclencher des élections à ce moment. Si personne ne se présente, les postes vont rester tels qu'ils sont.

Personne ne se présente.

AG/2.1.2. Responsable aux relations universitaires

Personne ne se présente.

AG/2.2. Élection du conseil exécutif (D)

AG/2.2.1 Responsable aux affaires socioculturelles

Catherine Dubé (animation) : Si je comprends bien, le poste est vacant présentement. Est-ce que quelqu'un.e est intéressé.e par le poste aux affaires socioculturelles ?

Simon Foucault (CE, responsable aux affaires administratives) : Nous avons reçu une demande par vidéo de quelqu'un qui ne pouvait pas être présent ce soir. Je vais vous la mettre. Ah, mais il n'y a pas de son.

William Bouthillier (CE, responsable aux affaires technologiques) essaye de présenter la vidéo de Kevin Lussier-Rousseau (CE, adjoint du VP aux affaires socioculturelles), mais ça ne fonctionne pas.

Simon Foucault (CE, responsable aux affaires administratives) : On a de la misère, donc on va vous présenter Kevin Lussier-Rousseau oralement.

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : Kevin Lussier-Rousseau, que vous voyez à l'écran, est déjà sur le conseil exécutif, en tant qu'exécutant par intérim. Il était adjoint aux affaires socioculturelles cet été et il l'est maintenant aussi depuis que Maxime Couture (Physique) a

démissionné, parce qu'il avait trop de travail avec sa session. Nous l'avons élu par intérim, mais il voudrait se présenter pour avoir son rôle officiel.

Catherine Dubé (animation) : D'accord, donc on ne peut pas lui poser de question, mais si quelqu'un veut parler.

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) : Kevin Lussier-Rousseau est aussi le VP aux affaires socioculturelles de ma cohorte.

Maxime Couture (Physique) : J'ai travaillé avec Kevin Lussier-Rousseau pendant un bon bout de temps, cet été et la moitié de la session comme Xavier Dupuis (CE) l'a dit. Kevin Lussier-Rousseau est excellent pour reprendre ce poste. Il est très motivé et il avait très hâte de reprendre les tâches, il a tout le temps aidé au cours de la session. Il a déjà commencé à travailler sur les 6 à 10 avec l'aide de Xavier Dupuis (CE) avant la relâche, donc je pense qu'il a déjà prouvé qu'il était capable de reprendre ce poste.

Catherine Dubé (animation) : Autre question, commentaire ? Non ? Alors on va voter.

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : Les choix c'est abstention, pour, chaise.

Catherine Dubé (animation) :

Abstention : 0

Pour : La majorité de l'assemblée

Chaise : 0

Catherine Dubé (animation) : Kevin Lussier-Rousseau est élu à l'unanimité.

AG/2.3. Entérinement d'un ajout aux RG (D)

Simon Foucault (CE, responsable aux affaires administratives) : Donc, dans le dernier CA, a été votée la proposition suivante, qu'on aimerait ajouter aux RG de l'AGES. À la suite à la grève, nous avons eu problèmes au début de la session, parce que ça n'avait pas été voté dans tous ses détails. La proposition est la suivante : « Lorsque l'AGES fait une AGS, vote une motion de grève, celle-ci comprend automatiquement une levée des activités pédagogiques sans reprise de celles-ci sauf si stipulé autrement ». Pour que cette proposition soit ajoutée aux RG, il faut que le CA et l'AG acceptent l'ajout au RG. Donc elle a été passée en CA et maintenant on l'amène en AG.

Catherine Dubé (animation) : Ok, donc est-ce qu'il y a quelqu'un pour reprendre la proposition ?

Maxime Couture (Physique) reprend la proposition « Lorsque l'AGES fait une AGS, vote une motion de grève, celle-ci comprend automatiquement une levée des activités pédagogiques sans reprise de celles-ci sauf si stipulé autrement ».

Raphaël Francis (Enviro) appuie la proposition.

AU

AG/2.4. Modifications aux RG (D)

Simon Foucault (CE, responsable aux affaires administratives) : Donc voici les modifications que j'ai faites en lisant les RG. J'ai trouvé des erreurs de français, de ponctuation et de phrases qui ne faisaient pas vraiment de sens. J'ai pris la liberté de réécrire certaines choses. Je vous les propose à vous en premier, j'espère que certains l'ont lu pour approuver. Sinon, je vous suggère de proposer que je vous fasse une petite présentation de 5 minutes.

Raphaël Francis (Enviro) propose que Simon Foucault (CE, Responsable aux affaires administratives) présente les modifications aux RG en cinq minutes.

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) appuie la proposition.

AU

Simon Foucault (CE, responsable aux affaires administratives) : Ok, ici ça commence par des majuscules pour que ça soit être partout pareil. Un « de » de trop, ici des mauvais accords de français. J'ai aussi épicénisé « le responsable » pour « la personne responsable ». AGS en majuscule parce que ça s'écrit tout le temps de même. J'ai séparé un point en deux parce que c'était redondant. En gros, il n'y avait pas de changements majeurs. Je voulais faire les modifications, juste pour que ça soit clair. Le point sur l'AG était inclus, mais devait être un sous-point. AG c'est féminin. La tabulation aussi. La personne responsable en développement durable n'existe plus, maintenant c'est responsable aux affaires environnementales. Responsable aux affaires financières, etc.

Maxime Couture (Physique) : Attention de ne pas buster ton 5 minutes.

Catherine Dubé (animation) : Voulez-vous une proposition ?

Maxime Couture (Physique) propose les modifications telles que présentées par Simon Foucault.

Audrey Thériault (Bio) appuie.

AU

AG/2.5. Élections du CE de l'Hiver 2022 (I)

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : Ce n'est pas aujourd'hui les élections, mais c'est juste pour vous rappeler qu'à la prochaine AG, donc l'AG3 cet hiver, à la fin de la session, il va y avoir des élections, et ça serait bien qu'on ait le quorum. Si vous avez un intérêt par un des postes, ou une place sur le CA, n'hésitez pas à venir nous voir au local de l'AGES pour en apprendre plus sur les postes. On peut vous guider et vous donner de l'information.

Maxime Couture (Physique) : Si je peux me permettre une petite intervention, si vous êtes intéressés par un poste, je vous recommande de vous présenter. Je sais que ça peut faire peur si vous n'avez jamais été dans un CE, mais c'est quelque chose qui s'apprend bien. Si c'est quelque chose qui vous parle, allez-y vous allez tripper.

3. Affaires Financières
AG/3.1.
4. Affaires Politiques
AG/4.1.
5. Affaires Environnementales
AG/5.1. Ouverture cahier de position (D)

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : Bonjour ! Je vais vous faire un petit récapitulatif de l'AG passée. Je vous ai présenté mon analyse du sondage de la décroissance qui a duré un an, pour aider l'AGES à bien interpréter son mandat de décroissance qui a été voté à l'unanimité en 2018. J'avais le mandat clair de clarifier cette position, parce qu'elle est très large et elle peut être interprétée de façon tout aussi large. J'ai sondé l'intérêt général lors de l'AG. J'ai sorti 4 propositions principales qui pourraient aider la personne responsable aux affaires environnementales à mieux comprendre le mandat de décroissance. Je ne suis pas personne assidue sur les procédures d'AG, et je n'avais pas fait de point ouverture du cahier de position, mais aujourd'hui je reviens à la charge. Donc voici mes exemples de sous-positions qui peuvent être adoptées :

- 1- Que l'AGES réduise continuellement son empreinte écologique.
- 2- Que l'AGES encourage toute activité visant à informer la communauté étudiante sur le concept de la décroissance.
- 3- Que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique.
- 4- Que l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels.

Donc rien n'a changé depuis la dernière fois, mais si quelqu'un veut en parler, proposer des modifications allez-y. Si c'est proposé et que ça passe, ça va rentrer dans le cahier de position.

Raphaël Francis (Enviro) propose le tout en bloc.

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) appuie la proposition.

Nicolas Bertolini (Physique) : Je me rappelle que quand tu avais présenté les résultats du sondage, les points les plus importants qui revenaient constamment, c'était que les gens ne voulaient pas que l'AGES réduise les services aux étudiants. Je trouverais ça intéressant si ça pourrait se retrouver dedans pour que ça demeure.

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : Si je comprends bien, tu veux ajouter dans le cahier de position « que l'AGES ne réduise pas ses services aux étudiants dans le cadre de son mandat de décroissance » ?

Nicolas Bertolini (Physique) : Oui, mais je voulais juste lancer l'idée pour que gens en discutent.

Gabrielle Doré (Enviro) : Allo! Dans le même sens que la personne qui est intervenue avant, j'inviterais à adopter les positions, sauf celle qui dit « que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique. », parce que les 5 à 8 ne doivent pas être vus comme des activités de croissance économique, donc j'enlèverais ce point. Est-ce que je peux faire sous-amendement ?

Catherine Dubé (animation) : Tu peux demander la scission. On va scinder la proposition, ça va se faire automatiquement, on l'enlève et on va la traiter après.

Gabrielle Doré amende pour scinder la proposition « que l'AGES évite de prendre part aux activités qui favorisent la croissance économique ».

Appuie

AU

Maxime Couture (Physique) : Est-ce qu'on pourrait rajouter la proposition que Nicolas Bertolini (Physique) suggérait, comme quoi on ne veut pas réduire nos services dans le but de rencontrer notre mandat de décroissance ? Est-ce qu'on pourrait rajouter ça dedans ?

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : Je ne peux pas faire de proposition, mais la troisième est scindée. Quitte à abolir celui-là et à en rajouter un autre. Je pense qu'il y a moyen de juste la modifier pour que ça ne soit pas au détriment des services offerts aux étudiants.es en sciences « que l'AGES ne participe pas à des activités étudiantes qui favorisent la croissance économique », parce que ce point...

Catherine Dubé (animation) : Mais sur là sur les trois points ? Est-ce que quelqu'un a quelque chose à dire ? Nous allons voter sur ces trois points s'il y a une demande de vote (1, 2, 4).

Gabrielle Dorée (Enviro) : Quand l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels, est-ce que ça inclut les bocks et les chandails de cohorte ?

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : Selon moi, c'est promotionnel si le logo de l'AGES est dessus parce que ça fait la promotion de l'association. Donc oui, contre les bocks, mais seulement contre les bocks avec le logo de l'AGES dessus.

Maxime Couture (Physique) : Je n'ai pas pris le temps à réfléchir à comment répondre à ça, mais l'affaire avec les objets promotionnels, je n'ai pas l'impression qu'on serait prêt à s'en départir. Les chandails de cohorte et les bocks sont importants, surtout que les bocks on en a besoin pour les 5 à 8, ça prend des contenants réutilisables. Je ne sais pas à quel point ça serait une bonne idée de prendre une décision rapide comme ça qui ferait en sorte qu'on ne pourrait plus vendre de chandails et de bocks ? Je ne voudrais pas faire une autre demande de scindage, mais bon ça serait pertinent d'y réfléchir plus longtemps.

Catherine Dubé (animation) : Mais s'il y a désir de battre juste celle-là, oui on va scinder.

Nicolas Bertolini (Physique) : J'avais l'impression qu'objet promotionnel, c'était comme des stylos, des objets qui sont distribués gratuitement ? L'AGES n'est pas en train de distribuer les bocks à chaque étudiant.e qui entre à l'université. On est en train de les vendre seulement si les gens en ont besoin, on en a et ils sont beaux et à bon prix. Je ne sais pas si c'est juste moi qui comprenais mal la phrase, mais il y aurait un besoin de précision. Je ne pense pas que l'AGES ne devrait pas arrêter de vendre ses bocks.

Maxime Couture (Physique) : Est-ce que ça serait possible d'amender la position avec les objets promotionnels gratuits ? Revenir avec étude secondaire sur chandails et bocks plus tard ?

Catherine Dubé (animation) : Tu voudrais amender pour qu'il y ait les deux premières et ensuite « Que l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels gratuits ? »

Maxime Couture (Physique) : Je vais lancer la suggestion à l'assemblée, je ne vais pas proposer moi-même.

Nicolas Bertolini (Physique) propose l'amendement à la proposition d'ajouter « Que l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels gratuits ? »

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) appuie l'amendement.

AU

Catherine Dubé (animation) : Donc la proposition c'est les points 1, 2, et 4 amendés avec gratuits au bout.

AU

Guillaume Lacroix (Bio) : En lien avec les photos... mais pas pour le point n°3... de ne pas prendre part aux activités étudiantes...

Catherine Dubé (animation) : On va traiter ce point après. Ok donc pour la proposition des points 1, 2 et 4 amendés avec gratuits au bout on vient de les adopter. Ok, donc maintenant pour la scission sur le point 3, que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique. Est-ce qu'il y a des commentaires ?

Guillaume Lacroix (Bio) : Les 5 à 8 n'ont pas un but fondamentalement lucratif, c'est de ramasser des fonds pour nos cohortes. Je ne pense pas que ça favorise la croissance économique. Avec 2,50\$ pour une consommation, ce n'est pas beaucoup. Je ne pense pas que favorise la croissance économique.

Maxime Couture (Physique) : Il serait important de définir ce qu'on entend par activité favorisant la croissance économique. Je pense qu'il y a facilement un argument à faire avec les 5 à 8, autant que ça ne rentre pas. Il faudrait être plus spécifique.

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : C'est une bonne intervention. On a dit que l'AGES est un organisme à but non lucratif, donc ce n'est pas le but de l'AGES de faire du gros cash avec ça. Deuxièmement, il y a possibilité de scinder le point ou de rajouter « Que ça doit se faire sans être au détriment des services qui sont offerts à la communauté étudiante en sciences. » Avec ce point, je voulais... attendez je vais amener un exemple. Mettons qu'il y a le salon de l'auto à Sherbrooke et que les autos sont à vendre à la population étudiante. Est-ce que l'AGES serait pour ? Non évidemment, parce qu'en faire la publicité serait contre notre mandat de décroissance. Mais ce n'est pas le même sens que les 5 à 8. C'était un très bon ajout de dire que ça ne doit pas être au détriment des services offerts.

Nicolas Bertolini (Physique) : Je ne peux pas m'empêcher d'avoir l'impression que l'objectif de tout ça, c'était que nous n'avions pas une position assez claire, mais là j'ai l'impression qu'on est en train d'adopter une autre sous-position qui n'est pas plus claire. On a mentionné à juste titre que l'AGES est

un organisme à but non lucratif, donc ça ne va pas croître, mais quand l'AGES organise des événements comme des 5 à 8 avec de la vente d'alcool, et produit avec des compagnies qui elles sont à but lucratif, alors on vend leurs produits et on encourage leur croissance économique, de la même façon lorsqu'on commande de la pizza et qu'on en vend en AG. Ça reste quelque chose qui peut porter à confusion et être interprété de différentes manières. J'ai l'impression qu'on n'est pas vraiment en train de gagner de la précision.

Laurianne Desalliers (Enviro) : Je comprends que ça peut porter à confusion, mais la consommation ne veut pas dire croissance économique, parce qu'on a tous besoin manger et boire, mais dans une position c'est à distinguer.

Gabrielle Doré (Enviro) : Je suis contente de ces discussions, je pense que ça doit être clair. Si on utilise des mots vagues, il faut être capable de bien les définir. Quand on dit le mot « activité étudiante », des activités faites par les étudiants.es, l'exemple avec l'auto n'a pas de sens. Quand je pense à « activité étudiante » avec activité économique, je pense à une levée de fond. Je pense qu'il vaudrait mieux utiliser un autre mot. Si c'est pour être adopté, je vous invite à battre la proposition.

Samuel Côté (Bio) : J'aimerais mettre l'emphase sur mot « éviter » dans la position, ce n'est pas que l'AGES ne doit pas prendre part aux activités, c'est plutôt éviter de prendre part aux activités. Ce n'est pas noir ou blanc, ce qu'on veut c'est faire dans le meilleur de nos moyens pour éviter les activités du genre. Pour avoir été déjà responsable aux affaires politiques, j'ai défendu ces positions auprès des instances. Je pense qu'on est mieux d'avoir une position qui la donne liberté à la personne à ce poste pour lui permettre de défendre les intérêts de l'AGES. Si va plus précis, ça pourrait nous désavantager. Il faudrait donner plus de pouvoir à vos responsables dans l'exécutif pour faire entendre vos positions.

Maxime Couture (Physique) : J'ai l'impression que si on utilise les mots « éviter » pour justifier pourquoi ça n'affecte pas telles activités, j'ai l'impression qu'on est en train d'être très vagues pour nous permettre de ne pas respecter cette position. C'est presque contradictoire de garder une position sous cette forme, de justifier avec ces mots pourquoi ça ne s'applique pas tout le temps. C'est trop vague. Personnellement, je vous invite à battre la proposition. En fait je suggère de battre la proposition.

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : L'AGES utilise tout le temps des loopholes, notamment quand on suggère de donner des contributions volontaires en échange de café et de viennoiseries, parce que le café CAUS a un contrat d'exclusivité sur le campus, ce qui fait qu'on n'a pas le droit de rien vendre. Si les propositions restent vagues, ce que vous êtes en train de dire, c'est que vous voulez vous fier sur le jugement des personnes qui sont à l'exécutif, vous essayez de leur laisser leur libre arbitre. Par exemple, si vous avez un grand carré de sable, et vous leur demandez de faire un château de sable sans aucun modèle. Si vous voulez laisser la proposition vague, c'est propre à vous, ça dépend de si vous faites confiance à l'exécutif en ce moment.

Maxime Couture (Physique) : Je comprends que les loopholes ça existe et qu'on en profite, mais ça serait mieux d'éviter de dire immédiatement qu'on va profiter du loophole. Je pense que c'est une mauvaise façon de démarrer une nouvelle position ou un nouveau règlement. Au contraire, je pense que de mettre des positions vagues qui laissent la liberté aux exécutifs de jouer large... Je ne pense pas que c'est comme ça qu'une position devrait fonctionner. Une position devrait être claire et précise. Si une question apparaît, on devrait être capable de lire le cahier de position pour savoir si on peut dire oui ou non. Le risque en laissant ça vague, c'est que ça va revenir en AG future. La position ne sera pas claire.

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : Ok. En ce moment, je vous ai présenté 4 sous points en me disant qu'une personne qui s'en tiendrait à ces 4 sous points, ça serait correct et ça serait relié avec son mandat. Si quelqu'un est élu en tant que VP aux affaires environnementales, ça encadrerait son mandat de décroissance. On parle de liberté, mais aussi en ce moment, le bac à sable de la personne VP enviro, c'est le sahara. C'est vraiment grand. Les sous-points, c'était vraiment juste pour quelqu'un qui n'est pas environnement et qui n'a jamais entendu parler de décroissance, c'est pour qu'elle comprenne mieux. Je comprends que ça reste vague aussi, avec une grosse partie d'interprétation, mais si vous enlevez une partie de ce qui est proposé, ça va rester encore vague. Il faudrait au moins lui donner le guideline et s'assurer que l'association ne participe pas à la croissance économique. En gros, c'est ça. Après vous pouvez la scinder ou l'amender.

Raphaël Francis (Enviro) : Comme monsieur l'a dit, c'est toutes des guidelines. Si après l'AGES ne veut plus participer aux 5 à 8 à cause de sa position, on va devoir l'amener en AG. Ce n'est pas une position qui fait que l'AGES cesse de participer aux 5 à 8 demain matin. Il faut que ça soit voté en AG. Ça sera décidé à ce moment, comme ça on ne sera pas en conflit d'intérêt permanent.

Nicolas Bertolini (Physique) propose d'amender la position pour ajouter « tant que ça n'impacte pas les services aux étudiants ».

Catherine Dubé (animation) : « Que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique tant que ça n'impacte pas les services aux étudiants. »

Anthony Marcoux (Chimie) appuie l'amendement.

Maxime Couture (Physique) : Je reformulerais ça, plus comme « que ça ne réduise pas les services aux étudiants... ».

Catherine Dubé (animation) : Je ne suis pas une grande fan des affaires faites à l'amiable dans la vie. Est-ce que quelqu'un dans l'assemblée qui s'oppose à ce qu'on change « que ça ne réduise pas » ? On va le changer à l'amiable. Ok c'est rendu ça l'amendement.

L'amendement est modifié à l'amiable avec l'accord des membres.

« Que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique tant que ça ne réduise pas les services aux étudiants. »

Noémie Pelletier (Bio) : Est-ce qu'on peut épécéniser ?

Gabrielle Doré (Enviro) : Je voulais vous signifier que je soutenais les discussions.

AU

Catherine Dubé propose la position « Que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique tant que ça ne réduise pas les services aux étudiants. »

Gabrielle Doré (Enviro) demande le vote.

Catherine :

Abstention : 0
Pour : majorité
Contre : 1

Adopté à majorité

Catherine Dubé (animation) : Est-ce qu'il y avait d'autres propositions ?

Simon Charron-Bigras (CE, responsable aux affaires politiques) : Oui avec le cahier de position, on le dit souvent, mais c'est grâce à ça qu'on peut vous représenter. Quand on vous amène des trucs pour mettre dans le cahier de position, ce n'est pas juste nos responsables d'exécutif, même si on aime amener des positions en AG, mais on ne peut pas avoir d'opinion là-dessus. C'est comme ça que moi personnellement je peux faire mon mandat quand c'est représenté en instances. C'est comme ça que je peux défendre les points qui vous motivent. Si vous trouvez que le point est vague, c'est le temps de le dire. Quand on a quorum, on peut voter en AG. Si on reporte les positions parce qu'on pense que ce n'est pas le bon moment, ça laisse les exécutants.es dans le vide, de quoi faire si une situation arrive. Même les positions vagues permettent de nous encadrer.

Marc-André Deschênes (CE, responsable aux affaires environnementales) : Pour faire du pouce avec ce que Simon Charron-Bigras (CE) a dit, vous êtes souverains en AG. À n'importe quel moment, vous pouvez proposer qu'on ajoute des trucs dans notre cahier de position. Quand j'étais au Cégep, quelqu'un s'est présenté en AG et qui a demandé que l'association ait tout le temps du papier à rouler. Même si c'était fait de manière maladroite, ça l'a marché. Amenez des points, et tout le monde ensemble on est capable de sortir des choses logiques. C'est mieux pour tout le monde quand vous participez.

6. Affaires Socioculturelles AG/6.1. 6@10 (I)

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : 6 à 10, ça s'en vient, jeudi prochain. Au Liverpool, on a le 2^{ème} étage au complet si on réussit à vendre tous les billets. Il nous en reste 97 en ce moment. Si vous n'en aviez pas, c'est prévu, on va faire une vente après l'AG, si des gens veulent rester après pour en acheter, on va être disponible. C'est ouvert à tous les étudiants.es de science et s'il en reste la semaine prochaine, nous allons l'ouvrir aux étudiants.es du 2^{ème} cycle et aux étudiants.es des autres facultés. Si vous n'avez pas de billet, vous ne rentrerez pas. Invitez vos amis. Si vous avez des questions, c'est le bon moment pour les poser.

7. Affaires Technologiques AG/7.1.

8. Affaires Internes AG/8.1.

9. Affaires Campus AG/9.1.

10. Affaires Communautaires et Locales AG/10.1.

11. Divers
AG/10.1

Gabrielle Doré (Enviro) : Merci pour votre travail. Je me demandais une question sur le budget, je sais que la dernière fois l'assemblée disant qu'elle n'avait pas trop de budget, je me demandais ce qu'il se passait avec ça.

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : On travaille avec notre firme comptable pour se faire un budget. Ça a passé en CA pour débloquer un budget. En gros, ils nous ont permis de dépenser un certain montant pour déterminer un budget et de le faire maintenir par la firme comptable EX&CO à chaque année.

Simon Foucault (CE, responsable aux affaires administratives) : Il y a aussi notre responsable aux affaires financières qui vous dirait « Envoyez-moi vos sous d'intégrations pour que je puisse les déposer vos comptes de promotions. Ça serait apprécié. »

Camille Larivière (Math) : Est-ce qu'il y a un moyen de faire un virement interac ? À quelle adresse ?

Xavier Dupuis (CE, responsable à la coordination) : ages.finances@usherbrooke.ca

12. Levée de l'Assemblée

Levée de l'assemblée à 20h41.

Résumé des propositions

2. Affaires administratives

AG/2.2 Élection du conseil exécutif (D)

AG/2.2.1 Responsable aux affaires socioculturelles

Kevin Lussier-Rousseau se présente

Abstention : 0

Pour : La majorité de l'assemblée

Chaise : 0

Kevin Lussier-Rousseau (CE) est élu à l'unanimité.

AG/2.3 Entérinement d'un ajout aux RG (D)

Maxime Couture (Physique) reprend la **proposition d'entériner l'ajout aux RG du point «8.6 Grève : Lorsque l'AGES fait une AGS, vote une motion de grève, celle-ci comprend automatiquement une levée des activités pédagogiques sans reprise de celles-ci sauf si stipulé autrement ».**

Raphaël Francis (Enviro) appuie la proposition.

AU

AG/2.4 Modifications aux RG (D)

Maxime Couture (Physique) **propose les modifications telles que présentées par Simon Foucault.**

Audrey Thériault (Bio) appuie.

AU

5. Affaires Environnementales

AG/5.1 Ouverture cahier de position (D)

Raphaël Francis (Enviro) **propose d'adopter en bloc les points présentés**

- 1- Que l'AGES réduise continuellement son empreinte écologique.
- 2- Que l'AGES encourage toute activité visant à informer la communauté étudiante sur le concept de la décroissance.
- 3- Que l'AGES évite de prendre part aux activités étudiantes qui favorisent la croissance économique.
- 4- Que l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels.

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) appuie la proposition.

Sur les points 1,2 et 4

Gabrielle Doré (enviro) **amende pour scinder la proposition « que l'AGES évite de prendre part aux activités qui favorisent la croissance économique ».**

Appuie

AU

Nicolas Bertolini (Physique) **amende pour « Que l'AGES se positionne contre la distribution d'objets promotionnels gratuits ? »**

Mégane Bergeron (Biochimie de la santé) appuie l'amendement.

AU

AU

Sur le point 3

Nicolas Bertolini (Physique) **amender pour ajouter « tant que ça ne réduise pas les services aux personnes étudiantes ».**

Anthony Marcoux (Chimie) appuie l'amendement.

AU

Adopté à majorité (1 contre)

Ces décisions ont été entérinées lors du CA du 8 novembre 2021